

LES ÉCOLES

Cette année, le RPI compte 222 élèves répartis sur 9 classes.

Répartition des élèves

Liniers			La Chapelle-Moulière			Lavoux		
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CE2/CM1	CM1	CM2
24	28	26	26	26	23	21	22	26
78			75			69		

Horaires

Les enfants sont accueillis par les enseignants 10min avant le début de la classe.

École de Liniers

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	9h-12h	13h15-15h45
Mercredi	9h-12h	

École de La Chapelle-Moulière

Lundi et vendredi	8h45-11h45	13h30-15h45
Mardi	8h45-11h45	13h30-16h15
Mercredi	8h45-11h45	
Jeudi	8h45-11h45	13h30-15h15

École de Lavoux

Lundi, jeudi et vendredi	9h-12h	13h30-16h
Mardi	9h-12h	13h30-15h
Mercredi	9h-12h	

CANTINE

Chaque école dispose d'une cantine et d'un cuisinier.

Le service de cantine est assuré les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le tarif est de 3,20 € le repas.

Les menus

Actuellement, les menus sont établis par les cuisiniers à tour de rôle pour une période de 3 mois. Ils sont affichés devant l'école et sur le site internet des communes. Une commission cantine a vu le jour en mai 2021. Le SIVOS souhaite collaborer avec une diététicienne afin de s'assurer du bon équilibre alimentaire des repas et s'inscrire dans une démarche visant à s'approcher au plus près de la loi Egalim pour une alimentation durable (loi du 30 octobre 2018).

Les services

Les contraintes sanitaires liées à la covid-19 ont nécessité l'instauration de plusieurs services afin d'éviter le brassage des « groupes classes ». Cette organisation, nécessitant plus de personnel, a néanmoins permis aux enfants de manger dans un environnement plus calme. Le souhait du SIVOS est de maintenir cette organisation

Le mercredi

La cantine n'est pas assurée le mercredi sur le RPI.

Un service de garderie **gratuit** est centralisé à l'école de Liniers jusqu'à 13h. Les enfants y sont acheminés par le bus scolaire.

Concernant les familles dans l'impossibilité de récupérer leur(s) enfant(s) avant 13h, le centre de loisirs de Sèvres-Anxaumont peut assurer le transport des enfants vers le centre comme suit :

- 12h : Récupération des enfants scolarisés à Lavoux.
- 12h15/12h20 : Récupération des enfants scolarisés à Liniers et de ceux scolarisés à La-Chapelle-Moulière arrivant du bus.
- 12h45 maximum : Arrivée des enfants au centre de loisirs pour prendre le repas.

Les inscriptions au centre de loisirs devront se faire au préalable auprès de leur service.



A table!

TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis la rentrée 2020, le transport est assuré par Grand Poitiers Communauté Urbaine avec le réseau de bus Vitalis.

Une carte nominative (VPass) est délivrée à chaque enfant.

Ce service est financé d'une part par Grand Poitiers et d'autre part par le SIVOS.

Un tarif unique de 29 €/an/enfant est demandé aux familles.



Horaires de passage du bus aux différents arrêts

	Matin		Mercredi midi	Soir
Lavoux Ecole	08:25	La Chapelle Ecole	11:50	16:20
Lavoux Cité	08:27	Liniers Ecole	12:00	16:30
Liniers Eglise	08:29	Liniers Eglise	12:02	16:35
Liniers Ecole	08:33	Lavoux Cité	12:03	16:36
La Chapelle Ecole	08:35	Lavoux Ecole	12:10	16:40
Les Maillets	08:36	Lavoux Cité	12:12	16:46
Liniers Ecole	08:51	Liniers Eglise	12:13	16:48
Liniers Eglise	08:52	Liniers Ecole	12:16	16:51
Lavoux Cité	08:54	Les Maillets	12:21	16:56
Lavoux Ecole	09:00	La Chapelle Ecole	12:25	17:00

GARDERIE

Les enfants fréquentent la garderie de leur lieu de scolarisation.

Horaires

	Matin	Soir
Liniers	7h15 à 8h50	15h45 à 18h30
La Chapelle-Moulière	7h15 à 8h35	15h45 à 18h45
Lavoux	7h15 à 8h50	16h à 18h30

Le soir, la garderie est gratuite jusqu'au départ du bus.
Un **goûter** est servi aux enfants après le départ du bus.

Tarifs

De 1 à 12 présences dans le mois : 3 € la présence

De 13 à 17 présences dans le mois : 35,50 €

De 18 présences et plus dans le mois : 52 €

Pénalité de retard : 25 €

Elle s'appliquera en cas de retards répétés. Vous devez contacter la garderie pour avertir de votre retard l'agent chargé de la surveillance.

TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Ce sont des activités qui ont été mises en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires en 2014. Elles sont organisées par le SIVOS et sont encadrées par un Projet Educatif de Territoire (PEdT) renouvelé en 2021 pour une durée de 3 ans. Le PEdT permet de bénéficier d'une aide de l'État : le Fond de soutien.

Les activités se déroulent après le temps scolaire et sont animées par les ATSEM pour la maternelle et par des intervenants extérieurs pour les primaires.

Sur le SIVOS La Chapelle Moulière – Lavoux - Liniers, les activités périscolaires sont **gratuites**.



Horaires

Liniers	15h45 à 16h15 <i>lundi/mardi/jeudi</i>
La Chapelle-Moulière	15h15 à 16h15 <i>les jeudis</i>
Lavoux	15h à 16h <i>les mardis</i>



TÉLÉPHONE

Liniers : **05.49.56.79.63**

La chapelle Moulière : **05.49.59.20.03**

Lavoux : **05.49.56.75.02**